



## Compte-rendu Audi-conférence avec la Direction 27 octobre 2020

Étaient connectés :

Solidaires Finances Publiques – CGT – FO – CFDT

Pour la Direction : M Julien, Mme Audureau, Mme Meyer, M Benazet

Objet : crise sanitaire

La situation sanitaire du 81 se dégradant régulièrement chaque jour, la direction du Tarn a procédé à quelques rappels aux organisations syndicales et à leurs agents :

En effet, le taux de positivité est passé de 2,4 % au 1/9/2020 à 13,4 % au 24/10/2020.

Par conséquent, afin d'assurer l'intégralité de nos missions face à la probabilité de contamination sur les lieux de travail, il a été rappelé les différents gestes barrières et demandé aux chefs de service de veiller à supprimer la pause café collective, qui expose les collègues du fait du manque de distance pendant ces moments de convivialité.

Afin de limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur les lieux de travail, il est demandé aux chefs de service de recenser les personnes susceptibles d'être intéressées par le télétravail et de proposer à ceux qui en bénéficient déjà d'augmenter le nombre de jours télétravaillés. A ce jour, on compte 40 personnes en télétravail, avec des nombres de jour télé-travaillés variables, ce qui laisse une marge de manœuvre.

Les services prioritaires concernés sont ceux qui concentrent le plus d'agents, tels que, par exemple, les SIP, les SIE et les grosses Trésoreries. En effet, paradoxalement, ce sont les sites les plus peuplés qui ont le moins de télétravailleurs.

Le télétravail demeure donc possible sur la base du volontariat et également à destination des agents « fragiles », souffrant de pathologies, qui en feraient la demande ou sur avis médical.

A cet effet, on devrait recevoir une vingtaine d'ordinateurs mi-novembre, puis une autre vingtaine prévue d'ici fin d'année 2020.

Afin de pallier au manque d'ordinateurs, la direction envisage la mise à disposition des unités centrales dites « TINY », ce qui demande un équipement en périphériques supplémentaires pour ceux qui télétravaillent plus de 3 jours par semaine.

La direction pourrait aussi équiper les agents en télétravail en téléphones portables.

Il est rappelé que le nettoyage des points contacts est maintenu sur l'ensemble des services jusqu'à nouvel ordre.

De ce fait les chefs de service doivent anticiper les besoins de produits nettoyants (gel hydroalcoolique, lingettes, etc) au plus tôt.

Concernant l'accueil au public, il est maintenu à l'identique avec la possibilité de renforcer la sécurité des sites par des vigiles qui peuvent intervenir dans les 48 heures dès demande faite par les services.

Concernant les agents qui se déplacent : la direction recommande de limiter leurs déplacements et de veiller au respect des règles sanitaires lors des visites.

Pour les formations dispensées à l'ENFiP , la direction n'avait pas d'information sur le report éventuel ou l'annulation des formations.

Entre temps le compte rendu entre les organisations syndicales et la ministre Mme De Montchalin a précisé que les formations des stagiaires de l'ENFiP seront dispensées en visioconférence, tandis que les formations professionnelles sont suspendues.

Questions diverses :

Le CTL, le CDAS, le CHSCT se tiendront en audio conférence.

La Secrétaire Générale du Ministère et le Directeur Général ont précisé que le confinement ne suspend pas la mise en œuvre des réformes (NRP).

<https://www.solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/sante-au-travail-source-br-conditions-de-travail-source/3684-d-une-audio-a-une-autre-secretariat-general-et-dgfip-un-reconfinement-allege.html>